



Écoles primaires.

30 minutes de sport par jour, qu'en pensent les parents ?

Lors d'une campagne présidentielle, l'éducation des enfants est l'un des sujets phares.

Dans son programme, le candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron, annonce vouloir instaurer 30 minutes de sport par jour en primaire dès 2022.

D'après un rapport de la Cour des Comptes datant de 2019, la France est un des pays en Europe qui consacre le plus de temps à l'éducation physique et sportive (EPS) avec en moyenne 14 % du temps scolaire. Pour Mohamed Benkhelfallah, délégué de parent d'élèves à l'école Victor Hugo, cette proposition « **est très bonne** » cependant, plusieurs problèmes de logistique se pose : 30 minutes c'est court et il ne faut que ça empiète sur le reste du programme « **En une demi-heure, on ne fait pas grand-chose, le temps que les enfants se concentrent** » et se changent, les minutes passent très vite. De plus, « **ça va empiéter sur le programme qui est déjà assez chargé. C'est pour ça qu'il faut être en adéquation avec les instituteurs et l'Éducation nationale. Peut-être voir pour supprimer le sport traditionnel qu'ils ont déjà pour mettre les 30 minutes chaque matin** », mais cela poserait problème notamment pour « **les créneaux de piscine** ». Quant à ce que l'on pourrait enseigner en une demi-heure ? « **Il faut que ce soit du renouveau, peut-être mettre en place des séances pour découvrir de nouveaux sports ou alors des pratiques de relaxation comme en Chine** ». Ces trente minutes en plus par jour permettraient à des enfants « **qui n'ont pas la possibilité de pratiquer du sport en club** » de plus se dépenser. Cependant, il faut aussi penser aux enseignants pour qui cela représenterait « **une surcharge de travail** ».

Pour ce parent d'élève, « **la décision doit être prise avec les instituteurs et les parents d'élèves. Il faut que tout le monde puisse amener ses idées et sa réflexion pour que personne ne soit pris au dépourvu** ». Toujours dans l'optique de penser « **au bien-être des enfants et des instituteurs** », ce parent a l'idée d'intégrer les clubs des villes à cette proposition, cela permettrait « **aux instructeurs de venir à l'école pour faire découvrir le sport de leur club** ». Cela serait aussi bénéfique pour les enfants que pour les clubs qui auraient là la possibilité d'attirer de nouveaux adhérents. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement est déjà mis en place en Espagne où les enfants suivent des cours d'un

club de sport, mais dans l'enceinte de l'école, ce qui est avantageux pour les parents qui ne peuvent pas emmener leurs enfants à différent endroit.

Marantine MAUGUIN



Selon une enquête de l'ANSES datant de février 2022, 95 % des Français ne feraient pas assez d'activités physiques. Actu.fr